

Délibération 3.11
Compte Administratif 2017

Intervention de Stéphane BARRE

Monsieur le Président, chers collègues de la majorité,

Je vous garde au chaud, pour tout à l'heure, à l'occasion de l'examen du budget supplémentaire, les enseignements que nous tirons de ce compte administratif.

Car il vient éclairer de manière instructive le budget primitif que vous avez adopté en décembre, malgré nos avis et nos alertes, sur la situation sociale dans notre Département et les moyens supplémentaires qui doivent par conséquent être consacrés aux solidarités.

Sans oublier la part, de notre point de vue excessive, que vous consacrez au surdésendettement dogmatique de notre collectivité.

Mais pour l'instant, nous souhaiterions surtout connaître votre analyse et vos explications concernant deux aspects de notre réalité budgétaire de 2017.

Tout d'abord concernant les taux de réalisation de nos investissements programmés au début de cette là.

Le taux de réalisation des équipements départementaux est en effet à son plus bas niveau depuis au moins 2013 (nous n'avons pas de référence avant cette date) avec 86,04 %. Il était par exemple de 96,13 % en 2016...

Même tendance pour les équipements non départementaux : 71,22 %. Il était de 83,06 % en 2016...

Cela mérite explication...

Car le seul élément fourni par le rapport est pour le moins évasif. Je cite : « *La diminution du taux de réalisation des équipements non départementaux (subventions versées) s'explique notamment par des décalages ou des allongements de calendriers de travaux des partenaires que nous soutenons au travers de subventions* ».

C'est pourtant par nature classique, et cela explique en particulier que les taux de réalisation ne soient jamais de 100 %.

Mais cela dit rien sur le niveau très bas de ces taux de réalisation. Et surtout cela dit rien sur celui des équipements départementaux.

Nous avons donc besoin de comprendre si cette tendance, visiblement générale dans de nombreux départements, est uniquement imputable aux conséquences désastreuses des politiques gouvernementales de l'époque en défaveur des collectivités.

Ce qui serait alors inquiétant, compte tenu que ces politiques se poursuivent sous d'autres formes aujourd'hui.

Ou si des paramètres plus locaux peuvent expliquer cette situation.

Tout en rappelant au passage que le niveau d'investissements de notre collectivité est lui même très bas, si l'on se réfère à la moyenne des investissements mobilisés par notre Département sur la précédente décennie.

L'autre point qui nous interroge, c'est celui du faible de taux de réalisation dans les dépenses de fonctionnement liées aux fonctionnements des structures de solidarités par rapport aux prévisions du BP 2017 : 77,36 % seulement...

Il s'agit, sauf erreur de lecture, du seul chapitre de fonctionnement lié aux solidarités qui soit aussi bas dans sa réalisation, là où les autres flirtent avec les 100 %.

Voilà pour nos deux questions.

Pour le reste et afin d'amorcer ce que je vous dirais tout à l'heure, nous notons que le résultat de la section de fonctionnement cumulé s'est élevé en 2017 à 211 Millions, soit tout de même 3,99 % de plus que l'année précédente.

Et que si les dépenses de l'exercice, toutes sections confondues, sont en légère progression de 1,83 % par rapport à 2016, les recettes quant à elles ont progressé de 6,4 %.